République Française

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Secrétariat général

Arrêté du 03 MARS 2017

Portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur général de la santé publique vétérinaire de classe exceptionnelle au titre de l'année 2017

NOR : AGRS1703123A

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire.

Vu l'avis de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire, en date du 29 novembre 2016 ;

Arrête :

Article 1er

Les inspecteurs en chef de la santé publique vétérinaire dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur général de la santé publique vétérinaire de classe exceptionnelle au titre l'année 2017 :

1 CHAMPALLE Elisabeth
2 COLLINET Catherine
3 SOULA Jean Jacques
4 PEREZ Emile
5 EVAIN Loïc
6 MALLET Eric

7 LIEBERT Françoise
8 LOBJOIT Yvan
9 DUPUY Catherine
10 PERRE Didier
11 MOURRIERAS Christine
12 GALIBERT Thierry
13 BONNEAU Laurent
14 GIBON Christophe

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Fait le 0 3 MARS 2017

Pour le ministre et par délégation
L'adjoint au chef du service des ressources humaines

Bertrand MULLARTZ